



PASCAL BERNARD  
Expert-comptable  
Inscrit au tableau de l'ordre de Poitiers  
Inscrit au tableau de l'ordre d'Angers  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

**Adecia**  
Experts-comptables

## MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION & D'ORIENTATION

Le Moulin Neuf  
17 260 CRAVANS

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

présenté à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2024

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282  
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**  
02 51 37 07 78  
p.bernard@adecia.fr

ANGERS - CHALLANS - CHOLET - LA ROCHE-SUR-YON - LES HERBIERS - NANTES NORD ET SUD - NIORT

TVA Intracommunautaire FR 73 414 142 943 - APE 6910Z - SIRET 414 142 943 00019  
Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SYSTÈME ET ADRESSES À L'ÉCHÉANCE [www.adecia.fr](http://www.adecia.fr)





## MAISON FAMILIALE DE CRAVANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'Association MFR,

### OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **MAISON FAMILIALE RURALE** » relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023** tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.



## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Je me suis assuré de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, ainsi que du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière du Conseil d'Administration et les comptes annuels adressés aux membres.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 06 février 2024

Pascal BERNARD

Commissaire aux comptes

**ACTIF**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Classe	Comptes	Intitulés	BRUT	Amortiss. Provisions	NET	Exercice précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
2						
		211 Terrains	39 766,63		39 766,63	
		212 Agencements et aménagements terrain			0,00	
		2135 Installat.agencem.aménag.Constructions	3 199 498,04	2 125 651,13	1 073 846,91	
		2182 Matériel de transport	11 100,00	11 100,00	0,00	
		2183 Matériel de bureau et informatique	86 927,10	60 267,51	26 639,59	
		21841 Mobilier d'enseignement	24 168,47	23 545,27	623,20	
		21842 Mobilier pour l'internat	45 904,94	43 730,61	2 174,33	
		2156 Matériel et outillage pédagogiques	23 546,31	16 198,63	7 347,68	
		21852 Matériel et outillage pour l'internat	69 271,07	60 238,39	9 032,68	
		231 Immobilisations en cours	24 660,00		24 660,00	
		272 Titres de participation	4 075,92		4 075,92	
		274 Prêts et autres créances			0,00	
		275 Dépôts et cautionnements versés	80,00		80,00	
		<b>TOTAL I</b>	<b>3 528 998,48</b>	<b>2 340 751,54</b>	<b>1 188 246,94</b>	<b>1 269 744,89</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
3		<b>STOCKS</b>				
		3110 Stock alimentation			1 459,28	
		3221 Stock gaz			4 262,16	
		3222 Stock produits entretien			3 202,12	
		3225 Stock fournitures de bureau			811,06	
		3226 Stock PTT (Pré-timbrées)			2 338,00	
		3235 Stock Fournitures scolaires			339,26	
		<b>TOTAL II</b>			<b>12 411,88</b>	<b>14 920,69</b>
		<b>TIERS</b>				
		411 Elèves + clients douteux			24 266,15	
		Personnel (avance s/salaires)				
		44 Etat (subventions)				
		45 Associés (UN-FD-FR-MF)				
		46 Débiteurs divers				
		4687 Produits à recevoir			4 136,82	
		486 Charges constatées d'avance			3 430,93	
		<b>TOTAL III</b>			<b>31 833,90</b>	<b>23 536,80</b>
		<b>FINANCIERS</b>				
		5121 BANQUE Compte courant			20 837,31	
		5128 BANQUE Comptes Epargne			1 735 801,29	
		<b>TOTAL IV</b>			<b>1 756 638,60</b>	<b>1 765 643,80</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II+III+IV)</b>					<b>1 800 884,38</b>	<b>1 804 101,35</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>					<b>2 989 131,32</b>	<b>3 073 846,24</b>

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

PASSIF

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Classe	Comptes	Intitulés			NET	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
	106	Réserves			2 220 015,20	
	110	Report à nouveau (excédent)				
	119	Report à nouveau (déficit)				
	120	Résultat de l'exercice (excédent)			16 276,58	
	129	Résultat de l'exercice (déficit)				
		<b>TOTAL I</b>			2 236 291,78	2 220 016,20
<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>						
			<b>BRUT</b>	<b>Amortissements</b>		
	1311	Subvention ETAT	35 136,00	24 992,11	10 143,89	
	1312	Subvention Conseil Régional	610 955,27	298 920,73	312 034,54	
	1313	Subvention Conseil Départemental	511 266,75	241 585,33	269 681,42	
		<b>TOTAL II</b>	1 157 358,02	565 498,17	591 859,85	640 787,73
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>						
	151	Provisions pour risques				
	153	Provisions Indemn. Départ Retraite			2 943,00	
	157	Provisions pour charges à répartir				
		<b>TOTAL III</b>			2 943,00	2 702,13
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>						
	1641	Emprunts CAM (345 000 €)			50 559,25	
	16884	Intérêts courus			211,35	
		<b>TOTAL IV</b>			50 770,60	75 595,41
<b>AUTRES DETTES</b>						
	40	Fournisseurs			15 168,35	
	42	Personnel			14 730,09	
	43	Organismes sociaux			39 279,46	
	44	Etat (PAS)			1 185,20	
	45	Associés (FD-FR-UN)			2 211,59	
	46	Créditeurs divers			21 020,65	
	487	Produits constatés d'avance			12 784,75	
	491	Provisions dépréciat. clients			886,00	
		<b>TOTAL IV</b>			107 266,09	134 745,77
		<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>			2 989 131,32	3 073 846,24

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

**PRODUITS N°1**

COMPTES DE RESULTAT DU 1er janvier AU 31 décembre 2023					
Chapitre	N°cptes	Libellé des comptes	Montant des comptes	Totaux Exercice	Exercice précédent
<b>70</b>		<b>VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS</b>			
	70611	Scolarité élèves	47 204,17		
	70621	Formation apprent OPCO	6 023,42		
	706221	Prise en charge Héb+rest OPCO	2 220,00		
	706248	Sous traitance OF	11 069,37		
	70641	Restauration élèves FI	101 617,32		
	70642	Restauration apprentis famille	508,12		
	70651	Hébergement élèves FI	79 143,97		
	70652	Hébergement apprentis famille	696,95		
	70671	Voyage d'étude CAPA+1ère	6 375,00		
	706710	Visite études Elèves FI	8 796,00		
	70672	Abonnement au lien des MFR	1 850,40		
	70678	Frais inscription FI	19 025,00		
	70678	Fournitures pédag FI	26 020,01		
	70678	Assurance AT élèves FI	9 247,20		
	70813	Repas du personnel	1 872,64		
	70831	Accueil groupe exté. Restauration	4,75		
	70832	Accueil groupe exté. Hébergement	66 790,00		
	70881	Cession de fournitures	33,40		
	70882	Autres produits des activités annexes	422,00		
		Total N°706-708		<b>388 919,72</b>	<b>359 748,02</b>
<b>74</b>		<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>			
	74111	Solde Taxe d'apprentissage	8 173,84		
	74181	Subventions du Ministère	726 858,00		
	74426	Aide à la mobilité	736,00		
	74431	Subventions Conseil départemental	3 570,00		
	7444	Subventions des communes	3 495,00		
	74489	Subventions autres organismes	463,68		
		Total N°74		<b>743 296,62</b>	<b>737 340,13</b>
<b>75</b>		<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>			
	7551	Contribution financière autres organismes			
	7562	Cotisations des membres	6 145,80		
	7581	Produits de gestion courante			
		Total N°75		<b>6 145,80</b>	<b>6 343,80</b>
<b>76</b>		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
	7621	Produits des participations	79,93		
	7681	Autres produits financiers	16 346,22		
		Total N°76		<b>16 426,15</b>	<b>10 814,11</b>
		Total I		<b>1 154 788,29</b>	<b>1 114 246,06</b>
<b>77-78</b>		<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS - REPRISES II</b>			
	7710	Produits except.s/opérations de gestion	2,05		
	7721	Produits except.s/exercices antérieurs	3 844,71		
	7751	Produits except s/éléments actifs cédés			
	7771	Quote part subventions investissement	62 014,28		
	7781	Autres produits exceptionnels			
	781	Reprise sur provisions	6 287,13		
	7911	Transfert de charges	2 352,50		
	79131	Remboursement formations du personnel	11 755,37		
	7914	Remboursement visites médicales élèves	950,00		
	7917	Remboursement sinistres GROUPAMA	1 741,30		
	7918	Remboursement dégradations	708,07		
	79191	Remboursement de salaires (ASP)+AVS	18 079,60		
	79192	Remboursement des IJ			
		Total II		<b>107 735,01</b>	<b>160 750,61</b>
		<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>		<b>1 262 523,30</b>	<b>1 274 996,67</b>
		<b>RESULTAT DE L'EXERCICÉ (Déficit)</b>			
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 262 523,30</b>	<b>1 274 996,67</b>

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

**CHARGES N°1**

**COMPTE DE RESULTAT DU 1er janvier AU 31 décembre 2023**

Chapitre	N°ptes	Libellé des comptes	Montant des comptes	Totaux Exercice	Exercice précédent
<b>60 ACHATS</b>					
<b>601 - 603</b>		<b>ACHATS STOCKES</b>			
			<b>Achats</b>	<b>Variation de stocks</b>	
	60111	Service Restauration	69 922,36	-375,68	69 546,68
	60183	Fournitures pédago. & Sco	6 587,72	232,18	6 819,90
	60221	Combustible (gaz)	24 293,83	-572,54	23 721,29
	60222	Produits Entretien	3 952,53	2 445,76	6 398,29
	60223	Fournitures Atelier			0,00
	60225	Fournitures de bureau	724,78	23,34	748,12
	60227	Fournitures pour retrocession			
		Total N°601-603			<b>107 234,28</b>
					<b>95 622,26</b>
<b>604</b>		<b>SOUS TRAITANCE FORMATION</b>			
	60410	Achats Etudes et Prestation			
		Total N°604		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>606</b>		<b>ACHATS NON STOCKES</b>			
	60611	Electricité	27 557,78		
	60612	Eau	6 601,00		
	60614	Carburants & lubrifiants	2 175,24		
	60630	Fournitures d'entretien	5 873,10		
	60640	Fournitures administratives	604,18		
	60671	Fournitures et petit matériel scolaire	1 234,73		
	60672	Matériel de sport	207,94		
	60674	Pharmacie	36,82		
	60681	Achats petit mobilier	684,02		
	60688	Fournitures divers	618,74		
		Total N°606		<b>45 593,44</b>	<b>34 326,56</b>
<b>61</b>		<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			
	6135	Locations diverses	1 008,26		
	6152	Tvx entretien s/immobilier	13 147,57		
	61551	Entretien alarme & sécurité			
	61552	Entretien véhicules	594,36		
	61553	Entretien photocopieur	1 852,90		
	61554	Entretien Mat informatique	2 865,40		
	61555	Entretien autres matériels	14 159,69		
	6156	Diverses maintenances	18 757,20		
	6161	RC Elèves	4 567,53		
	6162	Assurances Immeubles	3 307,14		
	6163	Assurances véhicules	2 028,82		
	6166	Assurances AT Elèves	9 353,69		
	6167	Autres assurances			
	6171	Frais analyses BIOVAL-SEDPOM - LUCIE	3 671,82		
	618	Documentation & bibliothèque	3 606,68		
	6185	Frais séminaires			
		Total N°61		<b>76 921,56</b>	<b>122 258,50</b>

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

**CHARGES N°2**

**COMPTE DE RESULTAT DU 1er janvier AU 31 décembre 2023**

Chapitre	N°ptes	Libellé des comptes	Montant des comptes	Totaux Exercice	Exercice précédent
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
<b>621.2.3 PRESTATIONS - HONORAIRES - INFORMATION</b>					
	62121	Intervenants extérieurs animation			
	622611	Honoraires de formation			
	62268	Honoraires commissaire aux comptes	2 626,80		
	6227	Frais actes et contentieux	257,04		
	6228	Honoraires Qualité	2 431,99		
	62289	Divers Honoraires	1 860,00		
	6231	Pub Annonces et insertions	2 289,60		
	6233	Foires & expositions	2 678,50		
	6236	Catalogues & imprimés	11 349,51		
		Total N°621-622-623		<b>23 493,44</b>	<b>25 400,55</b>
<b>624.5 TRANSPORT ET DEPLACEMENT</b>					
	62463	Transport élèves	4 007,75		
	62511	Déplacements du personnel	4 995,83		
	62512	Déplacements des administrateurs	1 705,92		
	6252	Déplacements des intervenants	84,32		
	6256-7	Missions - réceptions	6 924,06		
		Total N°624-625		<b>17 717,88</b>	<b>16 018,06</b>
<b>626.7.8 FRAIS POSTAUX-BANCAIRES-DIVERS</b>					
	6261	Frais postaux	5 843,14		
	6262	Frais de télécommunications	4 341,99		
	6278	Frais de services bancaires	46,76		
	6281	Cotisations	49 356,65		
	62821	Formation du personnel	10 791,00		
	62852	Hébergement ext formation du personnel	2 569,10		
	62861	Restauration ext des élèves	336,60		
	62862	Restauration ext formation du personnel	220,60		
	62871	Voyage d'étude	6 375,00		
	62881	Activités pédagogiques extérieures	5 375,84		
	62882	Activités extérieures - Animation veillées	138,40		
		Total N°626-627-628		<b>85 395,08</b>	<b>84 133,06</b>
<b>63 IMPOTS-TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>					
	6333	Cot Formation prof - OCAPAT	10 245,06		
	6334	Contrib.volont Form Prof	4 685,45		
	63512	Taxes foncières	3 753,00		
	63513	Autres impôts locaux (Taxe ordures ménagères)	2 360,00		
	6354	Droits enregistrement & timbres			
		Total N°63		<b>21 043,51</b>	<b>17 822,89</b>

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

**CHARGES N°3**

**COMPTE DE RESULTAT DU 1er janvier AU 31 décembre 2023**

Chapitre	N°ptes	Libellé des comptes	Montant des comptes	Totaux Exercice	Exercice précédent
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>					
<b>6411 REMUNERATION PERSONNEL</b>					
	64111	Salaires formateurs & animateurs	300 806,88		
	64112	Salaires Direction	56 286,78		
	64113	Salaires du personnel administratif	74 255,52		
	64114	Salaires du personnel de service	104 312,70		
	6412	Congés payés	4 398,86		
	6414	Indemn. et avantage			
		Total N°641		540 062,74	510 797,29
<b>645 CHARGES SOCIALES ET PREVOYANCE</b>					
	64511	Charges MSA Personnel enseignants & animateurs	86 306,67		
	64512	Charges MSA Personnel direction	21 801,01		
	64513	Charges MSA Personnel administratif	23 060,19		
	64514	Charges MSA Personnel service	18 783,88		
	64521	Charges AGRR Personnel enseignants & animateurs	12 750,14		
	64522	Charges AGRR Personnel direction	1 898,49		
	64523	Charges AGRR Personnel administratif	3 134,41		
	64524	Charges AGRR Personnel service	5 966,41		
		Total N°645		173 701,00	171 023,05
<b>648 AUTRES CHARGES</b>					
	6481	Prime non soumis à cotisations - chèques Kadeos	2 714,40		
		Total N°647+648		2 714,40	2 864,40
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
	6516	Redevances (concessions + brevets+ reproduc ouvrages)	126,60		
	65411	Perte s/créances irrécouvrables de l'exercice	1 485,04		
	6452	Perte s/créances irrécouvrables des exo. antérieurs	3 525,22		
	6581	Charges de gestion courante			
		Total N°65		5 136,86	670,63
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>					
	6611	Intérêts des emprunts	1 024,99		
	6615	Intérêts des comptes courants			
	6671	Perte s/cession de VMP			
	6681	Autres charges financières			
		Total N°66		1 024,99	1 392,44
		<b>TOTAL (I)</b>		<b>1 100 039,18</b>	<b>1 082 329,69</b>

Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes

**CHARGES N°4**

**COMPTE DE RESULTAT DU 1er janvier AU 31 décembre 2023**

Chapitre	N°cptes	Libellé des comptes	Montant des comptes	Totaux Exercice	Exercice précédent
<b>67</b>		<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
		6712 Pénalités - amendes			
		6718 Autres charges s/opérations de gestion	196,38		
		6725 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs			
		6752 VNC des éléments actifs cédés			
		67888 Charges exceptionnelles diverses	203,30		
		TOTAL (II)		<b>399,68</b>	<b>327,01</b>
<b>68</b>		<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>			
		6811 DAP Immobilisations	141 978,86		
		6812 Dotations aux amortiss des charges à répartir			
		68151 Dotations provisions po/grosses réparations			
		68154 Dotations provisions pour départ à la retraite	2 943,00		
		68161 Dotations provisions pour dépréciation des immo.			
		68174 Dotations provisions pour dépréciation des créances	886,00		
		6865 DAP Charges financières			
		TOTAL (III)		<b>145 807,86</b>	<b>147 022,97</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II +III)</b>				<b>1 246 246,72</b>	<b>1 229 679,67</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT)</b>				<b>16 276,58</b>	<b>45 317,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 262 523,30</b>	<b>1 274 996,67</b>

*Visé par Pascal BERNARD  
Commissaire aux comptes*